

Une rentrée solidaire !

Septembre 2019 – Orange France Siège

Encore un combat gagné par vos élus CFE-CGC Orange !

Depuis 2005, la Direction gère en délégation de gestion au profit du CCUES un budget de près de **4,7 millions d'euros**.

Cette somme issue de notre héritage culturel servait à l'origine à financer des actions d'aides sociales au sein d'associations communes à La Poste et France Télécom.

Les CE, qui ont le monopole de gestion des Activités Sociales et Culturelles, auraient dû bénéficier directement du versement de ce budget et pouvoir décider de leur affectation. Cela n'a jamais été le cas. Et, la Direction a acheté la « paix sociale », contre toute légalité, en reversant les surplus au CCUES, lésant ainsi les CE et leurs Ouvrants-Droits.

▶ 4,7 millions d'euros distribués sans aucun contrôle

Or, depuis des années, à la lecture des bilans d'utilisation de ces subventions, vos élus CFE-CGC se sont émus de voir que ces associations ne faisaient l'objet d'aucun contrôle quant à la destination de ces sommes et qu'elles ne profitaient qu'à une faible poignée du personnel d'Orange.

▶ Un scandale que seule la CFE-CGC a dénoncé

La CFE-CGC se bat depuis des années déjà pour :


- Une transparence sur l'utilisation des fonds versés
- Une remise à plat de la liste des associations bénéficiaires, liste figée depuis 14 ans ! créant ainsi une vraie rente de situations pour les heureuses élues
- Un choix d'associations dont les actions bénéficient aux personnels du groupe
- Le reversement direct des sommes à chaque CE

Ainsi, après plusieurs années de procédure, les élus CFE-CGC du CE Orange France Siège ont obtenu, de la Direction, le versement direct de sa quote-part des 4,7 millions d'euros. Vos élus ont immédiatement décidé de remettre ces sommes à votre disposition pour vous laisser libre de soutenir l'association de votre choix !

▶ La cagnotte solidaire c'est quoi ?

C'est très simple : un budget de 60€ par ouvrier-droits vous est alloué pour soutenir le projet d'une association dans laquelle vous ou vos collègues êtes investis à titre personnel.

- 1** Je présente au CE le dossier de l'association que je veux soutenir
- 2** Le CE présente aux salariés OFS toutes les associations sélectionnées
- 3** J'affecte ma cagnotte
- 4** **Je vote CFE-CGC Orange pour la pérennité des meilleures avancées sociales !**



Je suis membre actif ou simple adhérent de cette association.
L'association respecte les règles définies par mon CE

Simplicité, Liberté et solidarité !

Finis le clientélisme et l'opacité ! C'est vous qui choisissez ce que vous voulez faire de votre budget solidarité.

Vous souhaitez la pérennité des meilleures avancées sociales ? Choisissez fin 2019* des représentants à votre écoute, œuvrant pour votre pouvoir d'achat !



**Avec nous, continuez à profiter du meilleur des CE / CSE,
en novembre 2019* votez CFE-CGC Orange !**

Du 19 au 21 novembre 2019, vous élirez vos nouveaux représentants du personnel pour les **4** prochaines années. Le CE devient le CSE (Comité Social et Economique) avec les mêmes attributions concernant les ASC.

Dans un contexte économique concurrentiel où tout va très vite, fermetures des boutiques, baisse des parts variables, réorganisations et fusions à tout va , les personnels deviennent la variable d'ajustement.

Cette élection sera cruciale pour choisir les bons experts et nous donner les moyens d'agir localement et nationalement.

Flashez ce code et rejoignez-nous !



Vos correspondants

Xavier PODEVIN - 06 87 60 86 75
Laurence CLOIX - 06 42 30 19 46
Michel CARLIER - 06 79 54 28 98
Fatima HAMADI - 06 73 71 94 33



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

